L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 24 MAI 1889.

PETITES ANNONCES.

TROUVÉE—Une vache est entrée chez le soussigné. Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais. Clark et Blenville.
22mai—22 24 26 A. S. GUTTIERREZ.

DEMANDES.

ON demande—Une femme pour faire la cuisine et blanchir pour une petite famille à la Rue St-Louis. S'adresser immédiatement au No 91 rue de l'Esplanade 22 mai—

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE—Une dame désire se rendre utile comme ménagère ou gardienne d'un faute en ville ou à la campagne; pas d'objection à voyager. Les meilleures recommandations seront données : 150 rue Royale. 7 mai—

A LOUER.

A LOUER, magnifique coin Royale et Ste-Anne, seule et entière maison.
19 mai—19 au 26 inc.

A LOUER—A Mandeville, six maisons avec dépendances, entièrement neuves et meublées à neuf, connues comme ancien hôtel, et faisant face au lac, à un kilomètre du "Cottage de Mille". S'adresser rue Trémé, No 275. M. O.
15mai—3eom.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Weyser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,826—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sarah Bleasy, femme de Fred. Bleasy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS,
24 mai—24 29—2 juin Greffier.

Succession de Spicer Jones.

COUR CIVILE DE DI-TRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 25,140.— Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
24mai—24 29—2 juin Greffier.

Succession de Francis Bennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,019—Division D. —Attendu que Mary A. Dennis, épouse de James T. Butler, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Dennis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit d'avoir à déduire, dans les dix jours, lui étant accordés, pour lesquelles le compte présenté par William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19mai—19 24 29

Succession de Ed S. Keep.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,770—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William C. Raymond et Henry Ginder, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
15 mai—15 19 24 Greffier.

Succession de Hélène Tonnemint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,480—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alcyslus Weitzel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mai—15 19 24

Succession de E. Marion Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,013—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alice E. Marion Hunt, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 mai—18.23 26

Succession de Daniel P. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,749—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John F. Murphy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17mai—17.22.26

AVIS AUX CREANCIERS.

Marchands & Bienvenue vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,839—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard Bevil, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mai—22 26 31

John Brunz & Son, cic, vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,016—Division D. —Attendu que Mary A. Dennis, épouse de James T. Butler, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Dennis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit d'avoir à déduire, dans les dix jours, lui étant accordés, pour lesquelles le compte présenté par John Weitzel, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19mai—19 24 29

Succession de Mme Mary Weyser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,826—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alcyslus Weitzel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mai—15 19 24